













Lynx boréal // Lynx lynx

Statut

Rare en Franche-Comté

Menace		Duete etien	Diversitive	Dátamainant	
UICN France	UICN Franche- Comté	Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
EN	VU	oui	Annexe II et IV	oui	1,B

Répartition et populations

En France, le lynx est localisé sur la frange Est et réparti en trois noyaux de population plus ou moins fragmentés correspondants aux massifs vosgien, jurassien et alpin. Au-delà, la présence du lynx a été récemment attestée, début 2011, dans les Monts du Beaujolais (Rhône), prouvant ainsi sa capacité à coloniser d'autres régions plus à l'ouest. Enfin, en l'absence d'indices solides, le lynx est toujours considéré comme absent des Pyrénées et du Massif

De part sa situation géographique, la Franche-Comté est concernée à la fois par le noyau jurassien et par le noyau des Vosges moyennes et du sud (Ballons d'Alsace et de Servance pour la partie franc-comtoise).

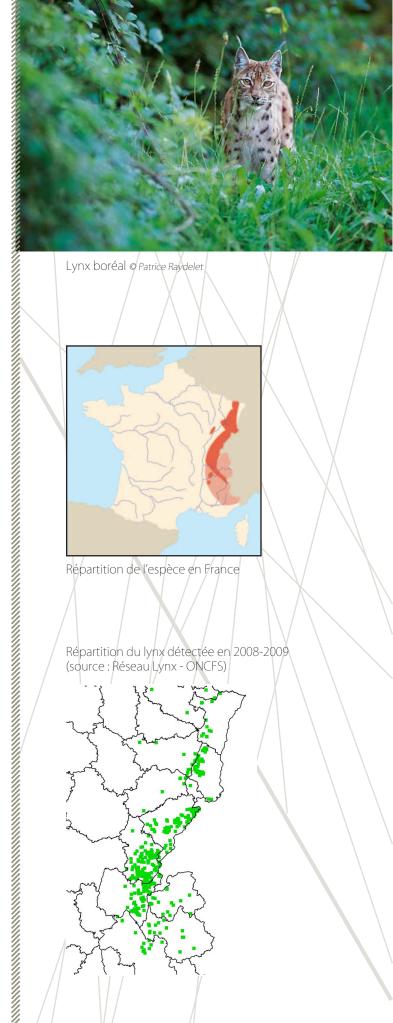
Présent à l'origine sur l'ensemble du territoire national, le lynx a été éliminé entre les 16ème et 19ème siècles en raison des persécutions humaines. Suite à des réintroductions, d'abord en Suisse entre 1970 et 1976, puis dans les Vosges dans les années 1980, le lynx a recolonisé progressivement l'ensemble du massif du Jura français par la Suisse, une partie du massif vosgien puis progressivement une partie du massif alpin par immigration à partir du Jura et des Alpes Suisses. L'aire de présence actuelle détectée sur l'ensemble de ces trois massifs serait d'environ 15 000 km2. L'effectif national est estimé entre 112 et 163 individus toutes classes d'âge confondues, estimation indirecte sur la base d'une densité de 1.1 à 1.6 lynx pour 100 km2 dans le massif jurassien, en zone de présence régulière.

La population la plus importante numériquement et la plus active sur le plan démographique est localisée dans le massif du Jura. Elle compterait actuellement, pour le versant français, 74 à 108 individus toutes classes d'âge confondues (Réseau Lynx - ONCFS, 2008). Dans le sud du massif, tous les habitats forestiers favorables sont occupés, de la haute-chaîne frontalière à l'est jusqu'à la plaine de la Bresse à l'ouest et au Rhône au sud. Plus au nord, le lynx continue de coloniser de nouveaux territoires, essentiellement dans le département du Doubs. Des signes récents semblent indiquer une présence désormais continue de l'espèce sur toute la façade frontalière de ce département. Enfin, des données récentes collectées entre les noyaux vosgien et jurassien (sud de la Haute-Saône et nord du Doubs) laissent espérer une jonction à court ou moyen terme.

Habitat et écologie

En Europe occidentale, l'habitat de prédilection du lynx est essentiellement constitué de massifs montagneux et forestiers de grandes tailles, peu fragmentés, riches en ongulés sauvages de taille moyenne. La territorialité est marquée chez cette espèce solitaire, avec des tailles de territoire (domaine vital) variant de 100 à 450 km2 en fonction du sexe des animaux et de l'abondance des proies.

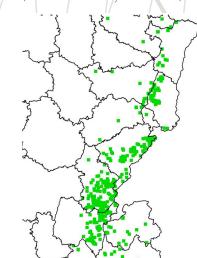
Le lynx est avant tout un prédateur d'ongulés de taille moyenne (chamois et chevreuil) qu'il capture en pratiquant l'affût et l'approche. Le prélèvement annuel est estimé entre 50 et 70 ongulés type chevreuil. En zone d'élevage, le





Répartition de l'espèce en France









* * * * * * * * * * * * *

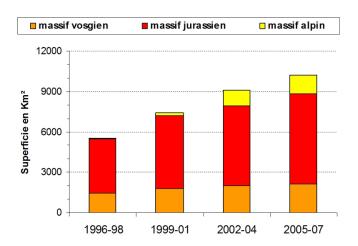








Lynx boréal // Lynx lynx



Evolution de la superficie avec présence régulière du lynx (source : Réseau Lynx - ONCFS)

lynx peut également prélever des animaux domestiques (ovins, caprins). Pour le massif jurassien, les interactions entre lynx et pastoralisme représentent moins de 50 attaques par an sur la période 2000 – 2008 et sont concentrées essentiellement sur quelques foyers dans les départements du Jura et de l'Ain.

Menaces et priorités de conservation

Le lynx présente un statut de conservation jugé « En Danger » en France compte tenu des effectifs de la population française et de sa distribution fragmentée (Vosges, Jura, Alpes).

De part sa situation à l'interface des massifs vosgien et alpin d'une part, et de l'importance numérique et démographique de la population jurassienne d'autre part, la Franche-Comté porte une responsabilité forte pour la conservation du lynx au niveau national et international (deux tiers de la population jurassienne est en France et un tiers en Suisse).

A l'heure actuelle, les collisions avec les véhicules et le braconnage, avec respectivement 58 % et 12% des cas de mortalités documentés, constituent les principales menaces qui pèsent sur cette espèce.

Les actions de conservation devront donc porter prioritairement sur le maintien et la restauration des corridors forestiers et des continuités écologiques afin de favoriser la connectivité à l'intérieur des noyaux mais également entre les noyaux de populations. Ces enjeux de connectivité sont particulièrement forts à l'échelle régionale et devront figurer en bonne place dans le futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), déclinaison régionale de la Trame Verte et Bleue issue de la Loi Grenelle.

Concernant les interactions avec le pastoralisme, la sensibilisation des éleveurs afin de mettre en place de mesures de prévention adaptées devra être poursuivie prioritairement et soutenue financièrement.

Enfin, les actions devront également porter sur l'amélioration de la communication et de la sensibilisation du grand public, des acteurs agricoles et cynégétiques (et notamment en vue d'une meilleure acceptation auprès des responsables cynégétiques où des voix de plus en plus pressantes se font entendre pour demander une régulation du lynx).

Rédaction: Emmanuel Cretin (LPO Franche-Comté)

